



Année scolaire 2025– 2026



Dossier d'information

39^e Semaine de la poésie
du 14 au 21 mars 2026

La Semaine de la poésie en mars 2026

La Semaine de la poésie organise des rencontres diversifiées avec des poètes : dans les établissements scolaires, auprès du grand public et des publics dits « empêchés » sous forme de lectures-rencontres, lectures-spectacles...La mise en œuvre est assurée grâce à Sophie Brunet chargée d'administration et de bénévoles. Françoise Lalot dirige l'association et Thierry Renard en est le président.

En 2025, ce sont 69 rencontres avec des scolaires qui ont été organisées dans la région, de la maternelle à l'université !

**La 39^{ème} édition de la Semaine de la Poésie
se déroulera du 14 au 21 mars 2026
dans la dynamique du Printemps des Poètes, la manifestation nationale.**

Nous accueillerons les poètes Marc Blanchet, Séverine Daucourt, Aurélien Dony, Sébastien Fevry, Albane Gellé, Elisabeth Granjon, Marie Huot, Victor Malzac, Emmanuel Merle, Valérie Rouzeau, Thomas Vinau, et bien d'autres (invitations en cours).

Pour candidater vous utiliserez le lien « framaforms » contenu dans le mail reçu. Nous attendrons le retour de vos candidatures pour le vendredi 10 octobre dernier délai. Les candidatures arrivant après cette date ne seront traitées qu'en fonction des places disponibles.

Éléments du dossier d'information

<p>Un formulaire d'inscription</p> <p><i>avant le 10 octobre</i></p> <p>Remplir le formulaire « Framforms » par classe concernée, le plus précisément possible. Joindre à ce bulletin les grandes lignes de vos prévisions concernant ce travail, vos attentes particulières.</p>	<p>Un coupon d'adhésion</p> <p><i>À retourner avec le paiement joint</i></p>	<p>Une charte</p> <p>base de nos engagements respectifs.</p>
---	---	---

S'inscrire pour recevoir un poète, des étapes au long de l'année

A. Le formulaire d'inscription : à remplir en ligne <u>avant le 10 octobre.</u>		
En Septembre	Ce qu'il faut savoir pour s'inscrire :	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le groupe à l'effectif <u>d'une classe</u> • L'enseignant veille à l'organisation et à la qualité de la rencontre c'est lui l'animateur. • Respect de la durée : <i>Cycles I et II ► ½ heure à ¾ d'heure</i> <i>Cycle III, Collège et Lycée ► 1h</i> • Un temps de pause est souhaité pour le poète entre 2 rencontres. • Un descriptif de votre projet et de vos intentions de travail liés à cette rencontre (écriture, arts plastiques, musique, diction...) nous aide à vous attribuer au mieux le poète. • Les poètes interviennent sur l'ensemble de la région avec 3 rencontres maximum par jour. Coordonnez-vous avec les établissements voisins (écoles, collèges, lycées, bibliothèques, librairies) pour éviter une demande isolée et éloignée de Clermont-Ferrand plus difficile à satisfaire.
Fin novembre	1 réponse est donnée à votre candidature	<ul style="list-style-type: none"> • Les classes retenues connaîtront alors le nom de leur poète et les informations utiles à son accueil. Les classes non retenues seront également contactées. • Les établissements retenus <u>reçoivent un document intitulé « engagement au respect de la charte ».</u>

B. Travail préalable pour préparer la rencontre en amont : c'est une approche sensible et créative qui est attendue.		
En décembre / janvier	L'enseignant commence à préparer la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • En sélectionnant les textes du poète à lire avec ses élèves. • En établissant une correspondance avec le poète pour lui présenter son projet
	La classe, les élèves Un temps de formation, d'accompagnement pédagogique est proposé	<ul style="list-style-type: none"> • Correspondent avec le poète et s'emparent de sa poésie pour donner à voir et à entendre lors de la rencontre de mars. Celle-ci pourra aussi convoquer d'autres formes artistiques : arts visuels, arts plastiques, vidéo, musique, danse... • Le <u>mercredi 14 janvier 2026 à 14h (lieu communiqué ultérieurement)</u> : réunion de formation et d'information. Notre équipe sera à votre disposition pour vous présenter les poètes, leurs recueils et vous suggérer des pistes de travail avec vos élèves. Votre présence est importante pour un bon déroulement du projet d'accueil. • Des libraires seront présents autour d'une table de vente avec les <u>livres des poètes invités</u> que vous pourrez acquérir (règlements par chèque ou espèces, facture possible).

	<p>L'engagement au respect de la charte devra être renvoyé et signé pour le 14 janvier une fois votre candidature retenue ainsi que l'adhésion à l'association « La Semaine de la poésie ».</p> <p>L'enseignant reçoit ensuite la feuille de route de son poète.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'enseignant se coordonne avec ses collègues et/ou les établissements qui reçoivent le même poète pour l'organisation de la journée ou demi-journée. Il précise dans l'engagement : <ul style="list-style-type: none"> L'accueil des poètes : - Le transport : <ol style="list-style-type: none"> Depuis le lieu d'hébergement du poète à votre établissement, ou d'établissement à établissement, ou le retour à Clermont. <u>Les modalités de transport sont prévues et coordonnées avec rigueur entre les établissements.</u> En tout dernier recours, s'il ne vous était pas possible d'assurer l'acheminement du poète et/ou son déjeuner, La Semaine de la poésie pourrait y remédier et les frais engagés vous seraient facturés selon le barème fiscal. - Le repas de midi : <u>il est organisé conjointement par les personnes référentes et les établissements qui accueillent les poètes.</u> <p>Dans ce document, vous aurez toutes les informations nécessaires dans un tableau récapitulatif pour assurer le bon déroulement des rencontres.</p>
--	--	---

C. Le festival de mars : la rencontre avec le poète et plus encore		
<p>En mars</p>	<p>Le festival du 14 au 21 mars</p>	<ul style="list-style-type: none"> La rencontre avec le poète dans la classe <p>et aussi :</p> <p>les lectures croisées, les expositions, les projections de films, les rencontres en librairies et en médiathèques</p>

D. Et après la rencontre ?		
<p>A partir d'avril</p>	<p>Bilan</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une correspondance peut éventuellement se poursuivre après la rencontre suivant la disponibilité du poète. Un bilan écrit à retourner <u>avant mi-mai 2026.</u> Une réunion de bilan est programmée <u>mi-mai 2026 à 14h lieu communiqué ultérieurement</u>

Des ressources à votre disposition

RESSOURCES DE LA SEMAINE DE LA POESIE

Un cycle de découvertes **Lectures en partage** présente les poètes invités au festival. Les dates et lieux des **Lectures en partage** seront communiqués ultérieurement ou indiqués sur notre site. Les adhérents à l'association La Semaine de la poésie en sont informés par newsletter.

Retrouvez également nos actualités et des informations sur les poètes sur :

- notre site internet : <https://lasemainedelapoesie.fr>
- notre page Facebook : [La Semaine de la poésie](#)
- un padlet construit pour les médiateurs de poésie que nous continuons à alimenter : <https://padlet.com/semainedelapoesie/enseignants>
- des événements en ligne des éditions 2021/2022/2023 avec des lectures par les poètes
<https://www.youtube.com/channel/UCcKQD7GgEQ4I204OH3MQkWQ/videos>
- le site, le blog, le compte Twitter et autres réseaux sociaux des poètes, s'ils en ont

Et aussi du côté des MEDIATHEQUES

De nombreux recueils sont en consultation à la **Bibliothèque Universitaire de l'INSPÉ** (36, avenue Jean-Jaurès à Chamalières) et dans les **bibliothèques et médiathèques** de lecture publique. N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires, notamment pour emprunter.

Combien coûte la venue du poète ?

L'association La Semaine de la poésie rémunère les poètes intervenants en droits d'auteur. Une journée poète (le poète rencontre 3 classes) est rémunérée **510€56 TTC** (grille tarifaire du Centre National du Livre 2025 qui **sera réévaluée à la hausse en 2026**.)

L'établissement scolaire retenu s'engage à adhérer à l'association à hauteur de **25€**. Il est préférable d'attendre janvier pour le paiement de l'adhésion.

La Semaine de la Poésie	Etablissement accueillant le poète
<ul style="list-style-type: none">▶ Rémunération des auteurs▶ Hébergement▶ Restauration du soir▶ Frais de transport du poète (domicile/Clermont/domicile).▶ Accompagnement pédagogique pour les projets	<ul style="list-style-type: none">▶ Adhésion obligatoire à l'association La Semaine de la poésie : 25€ par établissement▶ Déplacements (du lieu d'hébergement à l'établissement, d'un établissement à un autre, retour à Clermont)▶ Repas de midi en se coordonnant avec les autres établissements accueillant le poète le même jour▶ Mise à disposition des recueils dans la classe▶ Règlement des droits d'auteur via le Pass' Culture en coordination avec La Semaine de la poésie (forfaits 2026 : 180€ pour 1 rencontre, 350€ pour 2 rencontres, 520€ pour 3 rencontres)

À qui vous adresser pour tout renseignement ?

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement. Sophie Brunet, chargée d'administration, répondra à vos questions. Vous pouvez la contacter :

- Aux heures de bureau au 04 73 31 72 87
- Par e-mail : semainedelapoesie@gmail.com
- Par courrier : Association La Semaine de la poésie
A l'INSPÉ Clermont-Auvergne - 36, avenue Jean-Jaurès- 63400 Chamalières

Pour l'équipe de la Semaine de la poésie,

Sophie Brunet et la commission établissement :

Nathalie Dézulier, Annie Jarrier, Pascale Jaulhac, Françoise Lalot, Josette Métais,

Alain Puygrenier, Elizabeth Rougier, Dalia Sala